



Dijon, le 23 janvier 2019

A : - Présidents de Clubs,
Copie : Président du CSB

OBJET : STAGE MF2 ALPIN

Un stage de formation sera proposé pendant les vacances de PRINTEMPS.
Celui-ci se déroulera du 14 au 19 AVRIL 2019 à MORZINE-AVORIAZ :

Stage Moniteur Fédéral 2ème Degré ALPIN

Niveau : Classe 4 acquis

Nombre de Place : 12 (minimum 6)

Prix pour les licenciés Bourguignon: 360 €

Prix pour les licenciés autres Comités : 450 €

Rappel : la licence dirigeant est obligatoire

PROGRAMME DU STAGE :

14.04. 2019 :

Rendez-vous à partir de **10h30** à MORZINE : attribution des chambres, installation dans les chambres puis repas pris en commun.

Du 14.04 à 13h au 19.04.2017 à 18h :

Journées passées sur le domaine d'AVORIAZ avec travail technique et étude de la progression de l'enseignement du ski (6 jours) :

Technique ski : classes débutant, 1, 2, 3 et 4.

Après le ski : compte-rendu de la journée + cours théoriques + correction vidéo.

ENCADREMENT :

L'encadrement général sera assuré par :

- Rémi COAT - Formateur Fédéral National,

Il pourra être assisté de manière ponctuelle et pour des sujets précis par :

- Guy BONY – Formateur Fédéral Régional
- Christian SAUVAGET – Formateur Fédéral Régional
- Philippe DEPORTE – Entraîneur
- Autres personnes pouvant avoir des qualifications spécifiques

@ skibourgogne@gmail.com

www.skibourgogne.fr

1 rue des Fleurs 21000 DIJON

TEL : 03 80 30 13 33





EVALUATION, ATTRIBUTION DU BREVET FEDERAL 2ème DEGRE :

Evaluation par **CONTROLE CONTINU, sans examen final**, conformément aux prescriptions de la Commission Nationale Formation des Cadres.

Attribution du Brevet Fédéral 2ème Degré ALPIN à l'issue de la formation complète (voir « Guide des Formations » site Internet de la F.F.S.)

LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR :

Chalet L'ESCALADE
670 route de Morzine
MONTRIOND
74 110 - MORZINE

Les stagiaires ayant un ou des enfants ou un conjoint participant au Stage de Printemps à « LA GRAND-MAISON » pourront demander à être logé avec leur famille.

Pour ceux qui le souhaiteraient, il est possible de pouvoir disposer d'un logement à l'ESCALADE à partir du Samedi 13 avril et jusqu'au 21/4 au matin. Nous consulter pour réserver ces nuitées supplémentaire ! (28 € Nuit + Petit Dej – 40 € ½ Pension)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Le formulaire d'inscription est à renvoyer par mail à l'adresse :

Formationdescadres.skibourgogne@gmail.com

Ou par voie postale à mon domicile :

Rémi COAT
7 BIS Rue Royer
21380 MESSIGNY ET VANTOUX

Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception d'un chèque de **150 Euros** par participant (à l'ordre du **Comité de Ski de Bourgogne**), **avant le 1^{er} avril 2019**.

Le nombre de places étant limité, les demandes complètes seront traitées en priorité.

Les demandes des licenciés Bourguignon seront prioritaires jusqu'au 14/03/2019.

@ skibourgogne@gmail.com

www.skibourgogne.fr

1 rue des Fleurs 21000 DIJON

TEL : 03 80 30 13 33



AUTRES INFORMATIONS :

Tout ou partie des repas du soir seront pris à « la Grand Maison ».

Les stagiaires devront pouvoir être véhiculé pour se rendre aux différents points de rendez-vous (un co-voiturage sera mis en place afin de limiter le nombre de véhicule lors des déplacements).

Le prix du stage comprend :

- Les forfaits pour les remontés mécanique sur le domaine d'Avoriaz pour la période du stage (du 14 au 19 avril 2019)
- L'hébergement en pension complète.

Le prix du stage ne comprend pas :

- La location de matériel



Rémi COAT
Responsable Commission Formation

@ skibourgogne@gmail.com

🌐 www.skibourgogne.fr

✉ 1 rue des Fleurs 21000 DIJON

☎ TEL : 03 80 30 13 33